



HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION	HONORAIRES TTC ¹
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Locaux meublés	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Locaux commerciaux	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Locaux professionnels	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Location saisonnières	NEANT
Bien ruraux	NEANT
Terrains	NEANT
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Immeubles entiers	7.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	3.20 % du montant du loyer et charges encaissés
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurances...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé

LOCATION S ACCESOIRES À LA GESTION	HONORAIRES TTC ¹	
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)	CUC : 100 €/ Hors CUC : 150€ VALOGNES : 100€ / Hors VALOGNES : 150€	Bailleur
- Entremise et négociation		
- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	-6% du loyer annuel CC -6% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
- Etat des lieux location vide ²	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
- Etat des lieux location meublée ²	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
Locaux de droit commun	CUC : 100 €/ Hors CUC : 150€ VALOGNES : 100€ / Hors VALOGNES : 150€	Bailleur
- Négociation		
- Etat des lieux	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
- Rédaction de bail	-6% du loyer annuel CC -6% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
Locaux commerciaux		
- Négociation	Forfait minimum de 1200 €	Locataire
- Etat des lieux	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
- Rédaction de bail	-6% du loyer annuel CC -6% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
Locaux professionnels		
- Négociation	Forfait minimum 1200 €	Locataire
- Etat des lieux	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
- Rédaction de bail	-6% du loyer annuel CC -6% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire
Locations saisonnières		
- Négociation, Etat des lieux, Rédaction de bail	NEANT	
Biens ruraux		
- Négociation, Etat des lieux, Rédaction de bail	NEANT	
Terrains		
- Négociation, Etat des lieux, Rédaction de bail	NEANT	
Autres locaux (garage, entrepôt...)	-2% du loyer annuel CC -2% du loyer annuel CC	Bailleur Locataire

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au 01/01/2021